

Collège de Naturopathie Rénovée

Formations en « présentiel+ » ou « distanciel + »

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre Centre de Formation professionnelle et vous adressons la documentation demandée concernant le cursus que vous aimeriez suivre.

Les formations que nous proposons au CNR : c'est principalement celle de **Naturopathe Iridologue** dont nous sommes devenus les spécialistes depuis près de 40 ans d'enseignement et près de 3 000 praticiens formés, l'iridologie étant l'une de nos spécialités. Nous proposons également la formation de **Praticien(ne) en massages bien-être** et des formations « à la carte » pour de nombreuses **spécialisations** (voir les plaquettes correspondantes). Pour la qualité de sa méthodologie professionnelle, notre organisme est certifié « **Qualiopi** ».

Modalités d'apprentissage : le suivi de nos formations en naturopathie se fait sur **2 années** :

Il est adapté aux outils de notre temps en proposant deux modalités :

- soit en « **Présentiel +** » avec une majorité du suivi des cours en écoles régionales et le complément en distanciel E-Learning et visio ; **possibilité de rallonger à 36 mois**.
- soit en « **Distanciel +** » où c'est la partie E-Learning qui est majoritaire et la partie en stages présentiels, complémentaire ; **possibilités de réduire à 12 mois ou de rallonger à 36 mois**.

Ce que vous allez apprendre : la formation de « naturopathe iridologue » est une composition moderne appelée « **marguerite professionnelle du CNR** », constituée d'un « **cœur** » de **tronc commun** (techniques naturelles, anatomie/physiologie et iridologie), autour duquel sont proposés « **9 pétales** » de **spécialisation**. Pour garantir votre réussite, l'apprentissage de certains pétales est imposé (un module en massage bien-être + un module de réussite professionnelle) et un 3^{ème} pétale est librement choisi selon vos affinités et votre projet. Ceci permet d'augmenter vos savoir-faire tout en personnalisant votre parcours de formation, ce qui vous permettra de mieux diversifier votre offre en clientèle.

Côté « géographique » : nous avons mis tout en œuvre pour vous faciliter l'accès à un centre régional. L'ensemble de nos formations est réparti autour de 3 grands pôles (« pôle **Océan** ») à l'ouest, « pôle **Montagne** » au sud-est, et « pôle **DOM** » à La Réunion. Nos **7 écoles régionales** s'articulent autour de ces 3 pôles afin de vous permettre une proximité pour le suivi de vos modules en présentiel. Quelle que soit la modalité de formation que vous allez choisir au départ (« Présentiel + » ou « Distanciel + »), vous serez amenés à suivre des stages en présentiel au cours de votre cursus.

Côté planning : un « **Planning** » annuel détaillé est édité pour l'ensemble des stages présentiels et pour chacune de nos antennes régionales. Ce programme comprend les lieux, les dates et les thèmes des modules, vous permettant de vous organiser à l'avance. Nous avons privilégié les stages autour des week-end afin de pénaliser le moins possible ceux qui travaillent.

Votre parcours vers la réussite : il se résume en 7 points, sur 2 ans (avec possibilité d'extension à 3 ans): 1- « **stage de lancement de formation** », 2- suivi **des modules du cursus** de tronc commun en « Présentiel + » ou en « Distanciel + » selon votre choix de base, 3- stages **d'Université d'été** en début Juillet à chaque fin d'année, 4- stages de **spécialisations** en cours de formation, 5- **examens finaux**, 6- un stage professionnel de « **lancement** » et 7- remise de vos **certificats** (certificats d'organisme privé).

Les tarifs : vous trouverez leurs détails dans la « Feuille de renseignements » jointe à cet envoi. Nous vous proposons 2 formules de paiement, afin de pouvoir adapter votre budget et vos moyens : **formule « easy » et formule « freedom ».** Le premier versement ne s'effectue qu'au moment de votre premier stage. Le mode de paiement est simple et unique pour tous, par **prélèvements mensuels automatiques**. Le prix de votre formation est sans surprise, car il comprend tout et il est établi jusqu'à la fin de votre formation, sans augmentations.

Quand commencer ? il est possible d'intégrer la formation à tout moment de l'année avec nos stages de lancements de formation programmés en régional, tous les trimestres : vous pouvez donc vous inscrire dès que vous le souhaitez, le principal ensuite étant de faire l'ensemble des modules inclus dans le cursus que vous allez choisir.

Portes ouvertes : des soirées portes-ouvertes **gratuites sont organisées en visio**, régulièrement, afin de vous présenter notre structure, nos formations et nos formateurs. Occasion aussi de poser toutes vos questions.

Réservez vous-mêmes votre place parmi les dates proposées, en allant sur notre site.

Résumé des avantages en 7 points : 1- choix du mode de suivi (« Présentiel + » ou « Distanciel + »), 2- entrée en formation possible à chaque trimestre, 3- intégration de la formation d'iridologue à votre métier, 4- composition individuelle de votre cursus de spécialisations avec un choix diversifié et unique (marguerite pro), 5- proximité régionale pour le suivi de vos modules présentIELS, 6- réalisation de votre cursus en 2 ans (ou plus court, ou plus long selon les formules), 7- choix de votre mode de paiement (Easy ou Freedom).

N'hésitez pas à nous contacter ou à prendre rendez-vous afin de mieux cerner vos besoins, définir votre cursus et identifier vos possibilités. C'est le but de l'entretien préalable que nous proposons à chacun avant l'entrée en formation. Vous pouvez également rencontrer nos formateurs en région, proche de chez vous.

Espérant vous compter bientôt parmi nos futurs « apprenants », nous vous prions de croire, **Madame, Monsieur**, à l'expression de nos sentiments naturopathiques les meilleurs.

Christophe et Carole Anne Cannaud
Directeurs et responsables du CNR-Formations

NB 1: notre organisme de formation certifié Qualiopi dispose d'un référent Handicap. Les PSH sont invité à le contacter afin d'évaluer les éventuelles adaptations à mettre en œuvre pour faciliter les apprentissages, et ceci dès le départ du projet de formation.

NB 2 : avec cette plaquette d'information, vous trouverez une « Feuille de renseignements » qui vous permet de faire une demande d'inscription. Il vous suffit alors de la compléter et de la renvoyer à l'adresse du CNR-Formations. Ce formulaire est une demande et ne vous engage pas. Seul le contrat proposé est un engagement mutuel.

NB3 : le programme et les tarifs peuvent être modifiés et adaptés en fonction de vos acquis professionnels après étude de votre dossier par la direction (exemple : reconnaissance des modules d'anatomie et de physiologie pour les DE d'infirmier). MAJ 05-2022